LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS - VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

FÉVRIER 2020 **N° 255**

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

PAVILLON BLEU

MA COMMUNE A DU CŒUR

MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

www.ville-saintmandrier.fr

Afin de respecter les dispositions du Code électoral en matière de communication en période pré-électorale, il n'y aura pas d'éditorial du maire dans ce numéro du Mandréen.

En revanche, le présent mandat s'achevant le 22 mars 2020, les élus restent bien entendu à la disposition et à l'écoute des Mandréens et continuent à travailler pour traiter les affaires courantes de la commune jusqu'à cette date.

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18h00 à 08h00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17.
L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : **viecite@ville-saintmandrier.fr**

"Événements de la ville de Saint Mandrier sur Mer"

MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

NOS JOIES, NOS PEINES...

VIVE LES BÉBÉS !

MARDELLE Jules 25/12/2020

ILS NOUS ONT QUITTÉS

MAROLLE veuve **BROC Michelle**
18/12/2019 83 ans
PINON veuve **AUMAITRE Geneviève**
24/12/2019 87 ans
THUILLIER veuve **SABATIER Paulette**
31/12/2019 88 ans
REPONTY André
10/01/2020 86 ans
WATRELOT Roger
20/01/2020 60 ans
LAGIER veuve **TOMI Emma**
21/01/2020 91 ans

ERRATUM : La boîte à idées du restaurant scolaire !

Une erreur s'est glissée dans le dernier Mandréen, dans l'adresse mail de la boîte à idée destinée à permettre à chacun de s'exprimer sur les menus du restaurant scolaire. **Envoyez vos observations ou suggestions à :** restaurant.scolaire@stmandrier.fr

LE **MANDRÉEN**
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur
www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT.
Rédaction, création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.
Crédits photos : Service Vie de la Cité, associations, Patrick LECONTE,
Impression : Imprimerie Joubert - 06517 CARROS

AGENDA - Février 2020

JUSQU'AU 15 FÉVRIER

EXPOSITION FRALL à la Galerie Rancilio, tous les jours de 16 h à 19 h, le samedi, de 10 h à 12 h et de 16 h à 19 h.

DIMANCHE 2 FÉVRIER

THÉÂTRE "LE DOUBLE JE(U) D'EINSTEIN" à 17 h, Théâtre Marc Baron. Réservations au 06 27 65 10 55. Entrée 12 €.

VIDE GRENIERS DU VILLAGE, place des Résistants de 8 h à 17 h. 10 € l'emplacement. Inscriptions par SMS uniquement.
Association Les Ti'mandréens : 06 73 37 13 72.

DIMANCHE 9 FÉVRIER

LOTO à 14 h, salles Myrte et Arbouses, organisé par l'association Festive de la Presqu'île.

DIMANCHE 16 FÉVRIER

VIDE GRENIERS DU PIN ROLLAND, parking Sainte Asile, de 8 h à 16 h.
Réservation obligatoire à la permanence le mercredi matin de 10 h à 12 h, salle Myrte au Pin Rolland.
Association Festive de la Presqu'île 06 71 10 62 27

LUNDI 17 FÉVRIER

CONFÉRENCE MUSICALE "FRANZ SCHUBERT, LES SENTIMENTS DU COEUR", à 18 h 30, Théâtre Marc Baron, par Pascal BRUNO, pianiste musicologue. Entrée libre.

VENDREDI 21 FÉVRIER

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION GEORGES N'GUYEN ET CARMELLE ROSSINI, à 18 h 30, Galerie Rancilio. Exposition jusqu'au 16 mars.

SAMEDI 22 FÉVRIER

LOTO à 14 h, salle des Fêtes, organisé par les Médaillés Militaires.

DIMANCHE 29 FÉVRIER

LOTO à 14 h, salles Myrte et Arbouses, organisé par les Bruissements de Saint-Mandrier.

SAMEDI 7 MARS

Dans le cadre de la Journée Internationale des droits des Femmes, **CONCERT À L'ITALIENNE DE MARIA MORENO** à 20 h 30, théâtre Marc Baron. Entrée libre.

LUNDI 16 MARS

CONFÉRENCE MUSICALE "DE PEROTIN À JEAN-MICHEL BOSSINI", à 18 h 30, Théâtre Marc Baron par Pascal BRUNO, pianiste musicologue. Entrée libre.

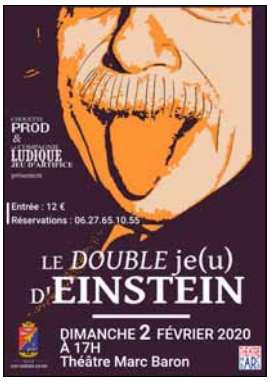

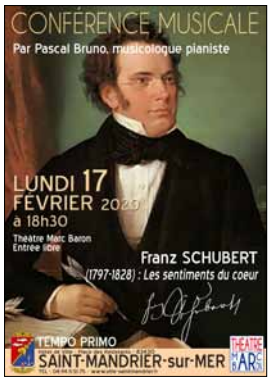

ACTUS MUNICIPALES

INFORMATION
Fibre Internet

J'ai reçu début janvier, l'opérateur SFR qui a été désigné par l'autorité de régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) afin de faire le point sur le déploiement de la fibre sur notre commune.

Il m'a été confirmé que 90 % des habitations étaient raccordées à la fibre. L'opérateur attend désormais le retour de la signature d'une convention de raccordement pour terminer les travaux dans les copropriétés.

Donc, à partir de mi-février, les particuliers pourront recevoir des offres de l'ensemble des opérateurs pour une mise en service prévue le 31 mars, compte tenu du délai légal imposé par l'ARCEP.

Pour les copropriétés, les raccordements se feront au fur et à mesure des signatures de convention par le Syndic, mais dans tous les cas, tous les Mandréens seront raccordés au 31 décembre de cette année car c'est aussi une imposition de l'ARCEP.

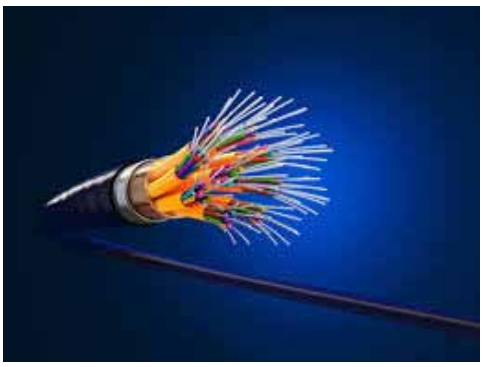

Attention le raccordement entre le boîtier où arrive la fibre et votre maison est de la responsabilité de l'opérateur que vous avez choisi et non de celui qui a développé la fibre sur la commune.
Soyez donc vigilants sur votre choix et en cas de problème, il convient de se retourner vers l'opérateur avec qui vous avez contractualisé. Nous ouvrirons un cahier de doléances spécifique dans les deux mairies.
Je conseille donc aux personnes qui habitent dans des copropriétés de faire des interventions auprès du Conseil Syndical ou du Syndic pour que vous soyez raccordés rapidement.

Le **MAIRE**

INITIATION à la taille des oliviers

Michel Bruel, métayer du domaine de l'Ermitage organise une initiation à la taille d'oliviers le dimanche 23 février et le 1er mars à partir de 9 h jusqu'à 11 h 30 au Domaine.

Réservation au 06 87 058 057.

Une petite participation de 5 euros sera demandée.
Nombre de places limité.

Journée Internationale des droits des **FEMMES**

CONCERT MARIA MORENO - LA VOIX LYRIQUE DU JAZZ.

Dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes, le service Culture vous propose un concert à l'italienne, samedi 7 mars 2020 à 20 h 30 au théâtre Marc Baron.

Considérée comme la Prima Donna du jazz, Maria Moreno, vous propose un répertoire des plus belles chansons italiennes, espagnoles et quelques grands standards du jazz, dans un swing enivrant, vous faisant voyager des ruelles de Naples à la Feria de Séville.

Issue d'un métissage musical et culturel, sa tessiture de chanteuse d'opéra lui permet d'accéder aisément du registre de soprano à celui de contralto. Ayant acquis une technique vocale, elle devient l'une des plus belles voix du jazz, en répandant avec maîtrise son timbre grave et son amplitude, toujours au service de l'émotion.

Elle sera accompagnée sur scène par le pianiste et chanteur napolitain Vito Caporale, Jean-Paul Artero à la contrebasse, Sylvain Azard à la trompette et Bernard Cesari à la batterie.

Françoise **MONTAGNE**
Adjointe au Maire chargée de la Culture

Recensement de la population 2019 : Des chiffres en augmentation

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle.
Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les cinq ans, à raison d'une commune sur 5 chaque année.
Afin d'assurer l'égalité de traitement de l'ensemble des communes, il convient de calculer pour chacune d'elles, des populations à une même date de référence. La méthode retenue consiste à produire, pour chaque commune, des populations prenant effet juridique le 1er janvier 2020 mais calculées en se référant à l'année au milieu des cinq années écoulées, soit le 1er janvier 2017.

Le 30 décembre 2019, l'Institut National de la Statistique et des Études économiques (INSEE) a publié les nouveaux chiffres.

En ce qui concerne notre commune, suite au recensement de la population qui a eu lieu en début d'année 2019, la population a augmenté par rapport au recensement de 2014.

COMMUNE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER		
1 - Population recensée en 2019		**6095**
Dont :	Ménages	4823
	Communautés	1259
	Personnes sans-abri ou résidant dans une habitation mobile terrestre	13
2- Population municipale calculée au 1er janvier 2017		**5862**
Dont :	Ménages	4847
	Communautés	1002
	Personnes sans-abri ou résidant dans une habitation mobile terrestre	13
3- Population comptée à part au 1er janvier 2017		**69**
4- Population totale au 1er janvier 2017 :		**5931**

POPLEG T1 - Populations légales

	2007	2012	2017
Population municipale	6 303	5 751	5 862
Population comptée à part	68	85	69
Population totale	6 371	5 836	5 931

Sources : Insee. RP2017 (géographie au 01/01/2019), RP2012 (géographie au 01/01/2014) et RP2007 (géographie au 01/01/2009)

Ces chiffres sont importants car ils interviennent dans le calcul des dotations versées par l'État aux collectivités territoriales, notamment la dotation globale de fonctionnement (DGF), qui constitue la principale dotation de l'État aux communes.
Au niveau de la commune, ces chiffres servent également à déterminer le nombre de conseillers municipaux à élire ainsi que le mode de scrutin à appliquer lors des élections municipales.

Le **Maire**,

Cycle de **CONFÉRENCES** musicales

Faisant suite à de nombreuses conférences et concerts déjà donnés en différents lieux et sur différents compositeurs, Pascal BRUNO, musicologue et pianiste vous présente en ce premier trimestre 2020, deux monstres sacrés de la MUSIQUE:

- En janvier, Jean-Sébastien BACH le père de tous les musiciens (en Occident).
- En février, Franz SCHUBERT, viennois et contemporain de Beethoven, musicien sensible et véritable visionnaire de la psyché humaine.
- Ce cycle sera conclu en mars par "Une histoire de la musique", érudite et divertissante qui nous permettra de réviser nos classiques en présentant tous les courants historiques à travers les âges. Du douzième siècle de l'École de Notre Dame à aujourd'hui, à travers l'exemple d'un compositeur pleinement ancré dans notre époque, Jean-Michel Bossini.

Françoise **MONTAGNE**
Adjointe au Maire chargée de la Culture

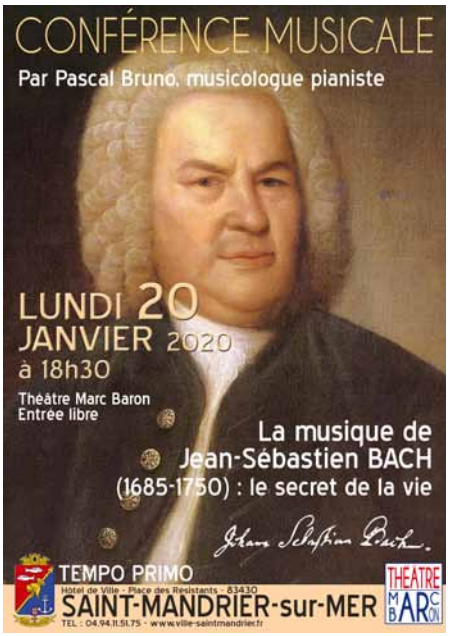

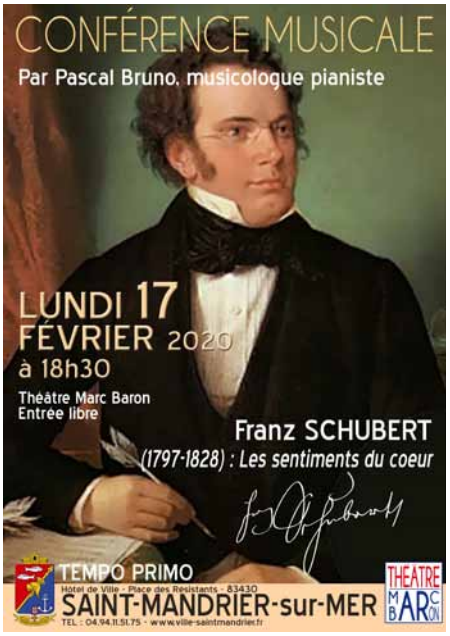

La fin du **PLASTIQUE** à usage unique

Aujourd'hui, beaucoup de déchets retrouvés en mer et sur les plages proviennent de produits en plastique et notamment ceux à usage unique comme les pailles, vaisselle et gobelet non recyclables. Ces déchets sont une pollution dangereuse pour la faune marine.

Depuis le 1er janvier 2020, l'interdiction du plastique à usage unique s'est étendue à de nouveaux produits tels que, la vaisselle jetable, les pailles, "touillettes", coton tiges, gobelets. C'est pourquoi depuis le 1er janvier, la commune n'utilise plus ces produits.

Enfin, la directive européenne du 5 juin 2019 prévoit l'extension de la liste des produits interdits à compter de 2021. Seraient concernés principalement, les contenants alimentaires en polystyrène expansé qui servent principalement comme boîtes d'emballage alimentaire.

Toutes ces mesures vont dans le bon sens et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Le **Maire**,

LIBRE EXPRESSION

Le mot de l'opposition

Retrouvez nos « Libre expression » sur le site http://www.lavague.info. Pour nous contacter, écrivez à l'adresse mail contact@lavague.info ou via Facebook @lavague83430.

Les élus "Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier" : Bruno Coiffier, Raoul Papinio, Severyn Levy, François Cornu.

DROIT DE RÉPONSE : Ce terrain, communément appelé LUCO a toujours été constructible. On note déjà dans le POS de 1992 son orientation *« secteur NAa1, la forme urbaine de cet habitat devra donner l'image de hameau et s'intégrer à l'urbanisation environnante sans toutefois dépasser une hauteur maximale entre R+2 et R+3. Par ailleurs la hauteur devra prendre en compte les contraintes de sites et s'intégrer à l'urbanisation environnante ».*
Le permis accordé est donc conforme à cette orientation.
Aucun des recours au Tribunal Administratif sur les documents d'urbanisme (2002, 2010,2019) n'a remis en cause, ni la constructibilité, ni l'orientation de l'habitat.
Les élus d'opposition de PMVTE découvrent-ils ce dossier comme les autres ?
En outre, faut-il une nouvelle fois leur expliquer que l'État nous a imposé la construction de logements pour nous mettre en conformité avec les lois SRU et DUFLOT qui prévoient 25% de logements sociaux en 2025.
Il nous manquerait donc 531 logements. Malgré cela, je n'ai pas cédé à la demande de M. le Préfet qui nous demandait d'augmenter la production de logements et ce dernier a fait un recours auprès du Tribunal Administratif.
Heureusement, le juge du Tribunal Administratif a débouté sa demande sinon nous aurions été obligés d'ouvrir à l'urbanisation le terrain des serres Garonne.
Malgré ce jugement en notre faveur qui nous a réjoui car notre commune n'a pas vocation à accueillir trop de logements qui nuiraient alors à son équilibre, nous noterons que les élus d'opposition qui aujourd'hui se cachent derrière « La vague » sont restés très silencieux sur cette décision de justice, il est vrai que les élections municipales se précisent.

Le **Maire**

Travaux ancien CIMETIÈRE

Dans le cadre de la construction d'un logement social et du bureau du gardien des cimetières situés 38 chemin des mimosas, des travaux vont être réalisés de février à septembre. A cette occasion, le parking en face de l'ancien cimetière sera complètement fermé durant toute la durée des travaux.

Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée.

LA RECETTE DE L'ERMITAGE

Gratin CAMPAGNARD

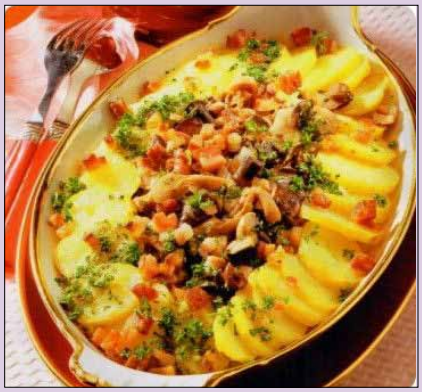

Pour 6 personnes.
Préparation : 30 mn - Cuisson : 40 mn

Ingrédients :
- 800 g de pommes de terre ou de patates douces de l'Ermitage
- ½ chou vert frisé ou chinois de l'Ermitage
- 300 g de champignons (pleurotes)
- 1 bouquet de persil de l'Ermitage
- 200 g de lardons fumés
- 2 échalotes de l'Ermitage
- 1 gousse d'ail
- 80 g de beurre
- 2 c. à soupe d'huile, sel, poivre

Préparer l 'ail et le persil. Travailler 60 g de beurre mou dans un saladier avec le persil haché, sel, poivre. Réserver au frais.

Cuire les pommes de terre pelées pendant 25 mn dans une casserole d'eau salée.

Ebouillanter le chou pendant 5 mn, après l'avoir nettoyé et effeuillé. Égoutter.
Faire de même avec les lardons, mais 2 mn seulement.

Faire revenir le chou et les lardons 10 mn dans une sauteuse avec le reste de beurre, ajouter de l'huile, puis les champignons nettoyés et coupés en morceaux. Saler, poivrer.

Répartir la poêlée dans un plat à gratin, ajouter les pommes de terre autour. Parsemez de persillade.

Cuire 10 mn au four préchauffé à 180°C.
Servir chaud.

Bon appétit !

Figures du village de **FÉVRIER**

Les figures du village vous donnent rendez-vous le samedi 28 février 2020 à 12 h 30, sous le kiosque de la place des Résistants, pour la découverte de la photographie qui met en lumière « La gymnastique volontaire » : Andrée MACE et Arielle PAINDAVOINE.

Vous pourrez retrouver leur photo durant tout un mois sous le kiosque ou sur notre page Facebook : Fédération Cavalas.

La **FÉDÉRATION** CAVALAS.

Sur la photo d'illustration ci-contre, vous pouvez voir les « Marchands de presse » :
Michelle GIBAULT & René GILOT (en noir et blanc)
Sophie GALABERT & Hélène PIANELLI (en couleur).

"**MARCHONS** vers l'école" plus que jamais d'actualité !

Les émissions de gaz à effets de serre rejetés par nos activités ne baissent pas suffisamment pour espérer un ralentissement du réchauffement climatique. Sans surprise donc, le service européen Copernicus sur le changement climatique a annoncé que 2019 a été la deuxième année la plus chaude jamais enregistrée, concluant la décennie la plus chaude sur la planète. Participer à l'opération "Marchons vers l'école" est donc plus que jamais d'actualité.

Gérée par l'Association de protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie de la presqu'île, c'est une action concrète et gratuite pour promouvoir les modes de déplacements, entre autres la marche.
En ce début d'année, les enfants sont de plus en plus nombreux à participer à « Marchons Vers l'École » et à se retrouver sur les chemins de l'école, guidés par leurs accompagnatrices et accompagnateurs bénévoles. L'APE s'en réjouit ! Ainsi, enfants, parents, accompagnatrices et accompagnateurs qui marchent jusqu'à l'école contribuent individuellement, quotidiennement et convivialement, à la préservation de notre planète.
Accompagnatrices et accompagnateurs veillent sur les enfants tout au long du chemin et les confient à leurs enseignants lorsqu'ils arrivent à l'école. Les parents souhaitant accompagner les enfants sont les bienvenus pour renforcer les équipes de bénévoles et pour ouvrir de nouveaux circuits.

Consulter le site de l'APE (www.ape83430.fr) pour tout connaitre des circuits et des horaires sur le village et de Pin Rolland.
Association de protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie de la presqu'île de Saint-Mandrier-sur-Mer

Stages **HAUTURIERS** Croatie

CAP SUR SYRACUSE, DÉTROIT DE MESSINE, SARDAIGNE ET CORSE.

Horizon Voiles vous informe de ses prochains stages Hauturiers du 15 mars au 15 avril. Des croisières au départ d'Agana en Croatie (à côté de Split).

Programme prévisionnel :

1. Du 16 au 22 mars : Croatie. De Split à Brindizi en passant par Dubrovnik.
2. Du 23 mars au 30 mars : de Brindizi à Syracuse.
3. Du 30 mars au 5 avril : de Syracuse à Villasimius
4. Du 6 avril au 12 avril : Villasimius Propriano.

Voilier : MANGO TANGO, un Léopard 39.
nouveau catamaran tout confort affrété par Horizon Voiles.

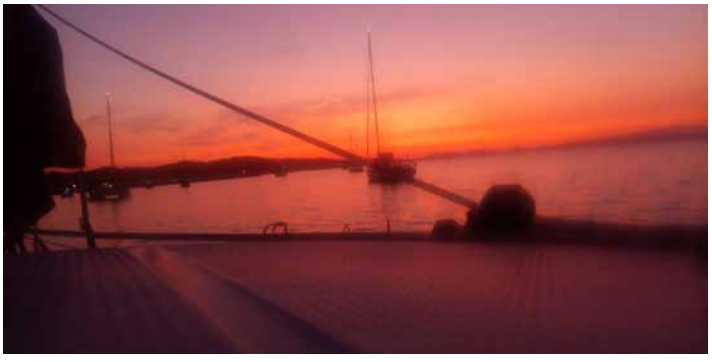

Inscriptions :
- Pascale KERNALEGUEN 06.84.30.45.21 - horizonvoiles@free.fr
- Richard PEAUDEVIGNE 06.84.30.66.55 - voiles.vacances@gmail.com
A bientôt pour de nouvelles aventures...

LOTO de l'Association Les Bruissements de Saint-Mandrier

L'association Les Bruissements de Saint-Mandrier organise son grand loto annuel ouvert à tous, le samedi 29 février 2020, salle des Fêtes Marc Baron à 16 h 00. 6 cartons pleins, 12 Quines, plaque de 6 cartons 15€. Venez nombreux

Renseignements et réservation au 06 37 80 54 10

Gabriel **BESSON**
Président

LOTO et **GALETTE** La Médaille Militaire

Samedi 22 février à partir de 13 h 45 à la salle des Fêtes Marc Baron, loto et Galette des rois caritatifs de la Médaille Militaire au profit des Orphelins et blessés de la Défense.

Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire
SNEMM
344e section de la SEYNE-SUR-MER & SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Renseignements et réservations : 06 68 34 54 64

Jean-Marc **CHATREAUX**
Président

Le **SOUVENIR** Français

Le Comité du Souvenir Français de Saint-Mandrier-sur-Mer, vous invite le 7 mars 2020 à sa réunion plénière annuelle au local des Associations Patriotiques à Saint Mandrier au 1er étage, 7 rue Anatole France Saint-Mandrier-sur-Mer.

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Vous pouvez prendre contact par téléphone avec Jean-Claude Martin (Président) au 09 87 32 48 89 - 07 67 69 62 07 P.

Essor **ÉCONOMIQUE**

RÔTISSERIE DU QUAI
Katia Arsac vous informe de l'ouverture en février de sa Rôtisserie du Quai, direction plage de la Vieille où vous trouverez, snacking, poulets rôtis, plats cuisinés...

Quai Séverine, (immeuble NAVI PARK)
Horaires :
9 h - 14 h hors vacances scolaires
9 h - 14 h - 18 h - 20 h vacances scolaires toutes zones confondues.
Tél : 06 64 65 60 06

CHORALE ALLELUIA Concert

La chorale Alléluia vous présente à toutes et à tous ses meilleurs voeux pour une année 2020 pleine de bonheur, de santé et de prospérité.

Elle vous remercie de votre présence à ses différentes manifestations et espère vous compter à nouveau parmi ses fidèles spectateurs pour le prochain concert qui aura lieu le dimanche 16 février à 16 h 30 au théâtre Marc Baron. Le thème en sera : «Le cinéma s'invite chez Alléluia».
Amateurs de musique et de chant, réservez dès à présent cette journée !

Spectacle de **NOËL** de Presqu'une Étoile

L'École de danse "Presqu'une Étoile" a organisé son spectacle de Noël, le 15 décembre, théâtre Marc Baron. A cette occasion, les parents des élèves et Mandréens présents ont pu apprécier le spectacle rythmé et joyeux conçu par Magali Calone, professeur principal de l'école.

Une réussite dont sont remerciés les élèves et professeur.

Jean-Yves **GAUTHIER**
Président

Remise des cadeaux aux danseuses en clôture du spectacle de Noël